

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGRIEVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

**Débat d'Orientations Budgétaires
Année 2015**

Conformément à l'article L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Bruno ROUSSEL, Président du Symcécia a tenu son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) le 19 février 2015 à 15h30 dans les locaux du Symcécia suite de convocation des membres du Symcécia en date du 2 février 2015, afin d'examiner les grandes orientations qui présideront l'élaboration du Budget Primitif 2015.

Etaient présents au DOB : Mr Marcel LECLERCQ, délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent ; Mrs Claude COQUART, Serge MAGNIEZ, Henri BOITEL et Marc RICART, délégués représentant la Communauté de Communes des Vertes Collines du St Polois ; Mme Pierrette DUEZ, déléguée représentant la Communauté de Communes des Deux Sources ; Mrs Christophe COFFRE et Philippe DUCROQ, délégués représentant la Communauté de Communes d'Hucqueliers et ses environs ; Mrs Jean Claude POURTAU et Hervé DEGRIEVE, délégués représentant la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Sébastien BETHOUART, délégué représentant la Communauté de Communes Opale Sud ; Mrs Philippe LEJOSNE, Jean Claude DARQUE et Bernard BAYOT, délégués représentant la Communauté de Communes 7 Vallées Com ; Mr Bruno ROUSSEL, délégué représentant la Communauté de Communes du Montreuillois.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcécia
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

**Affectation de résultat 2014
Budget Primitif 2015**

Pour faire suite à la séance du 12 mars dernier relative au vote du compte administratif 2014 et du budget primitif 2015 ainsi que l'affectation de résultat, il a été constaté sur la maquette budgétaire que l'ensemble des restes à réaliser en recette d'investissement avaient été inscrit en recettes nouvelles au lieu de reste à réaliser. Il est proposé aux membres de l'assemblée de reprendre l'ensemble des documents budgétaires en affectant le reste à réaliser en investissement. Les documents modifiés seront transmis en Sous-Préfecture ainsi qu'en Trésorerie.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcécia
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMÉZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

Amortissement des Immobilisations

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider les périodes d'amortissement des biens corporelles et incorporelles du Symcécia selon les données suivantes :

- Immobilisations incorporelles

- o Logiciels 2 ans
- o Etudes non suivies de travaux 5 ans
- o Etudes suivies de travaux selon la durée d'amortissements des travaux

- Immobilisations corporelles

- o Voitures 7 ans
- o Camions et véhicules de chantier 6 ans
- o Mobilier 10 ans
- o Matériel de bureau électrique ou électronique 5 ans
- o Matériel informatique 3 ans
- o Matériels de chantier 3 ans
- o Equipement de garage et ateliers 10 ans
- o Plantations 15 ans
- o Agencements et aménagements de terrains 20 ans
- o Bâtiments légers, abris 10 ans

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**



**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucquelières et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14

- Suppléants : 3

Décision modificative BP 2015

Afin de réaliser le mandatement des intérêts de la ligne de crédit de trésorerie 2014, il est proposé aux membres de l'assemblée de valider la décision modificative suivante :

022 dépenses imprévues -200.00€

6615 Intérêt des comptes courants + 200.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

Convention d'aide à la réalisation de mission Adhésion Association ECTI

Dans le cadre de la réalisation de certains documents administratifs et dans un souci de mise en conformité de notre établissement public, il est apparu nécessaire de s'appuyer sur l'aide de services extérieurs afin de mettre à jour notamment, notre document unique ainsi que l'élaboration de notre Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Cette mission sera assurée par l'Association ECTI pour une période de 3 mois à compter du 15 juin 2015. Le coût de cette prestation s'élèvera à 1800€ TTC.

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le Président à signer le bulletin d'adhésion à l'association ainsi que la convention relatif à la mission.

Le financement de cette mission est prévu par une décision modificative du BP 2015.

022 dépenses imprévues - 1800.00€

6288 Autres services extérieurs + 1800.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

**Reconduction d'un poste de cantonnier de
rivière**

Contrat non titulaire à temps plein

(dans le cadre de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
Article 3 – Alinéa 3.5.7 et 8)

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux d'entretien et de restauration et compte tenu de la fin de contrat d'un de nos cantonniers le 30 septembre prochain, il est proposé aux membres de l'assemblée de renouveler le poste de cantonnier de rivière à temps plein ouvert par délibération le 6 septembre 2012 pour une durée de trois ans. Ce poste sera renouvelé pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2015.

L'intéressé sera classé au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe et percevra à partir du 1^{er} octobre 2015 une rémunération basée sur 100% de l'indice brut 340 majoré 321 (évolution des indices en fonction des grilles indiciaires en vigueur), en complément de sa rémunération l'indemnité d'Administration et de Technicité au taux en vigueur majorée du coefficient multiplicateur 2.3.

Le financement de ce poste est prévu au budget primitif 2015.

VOTE DE L'ASSEMBLEE
Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcées
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHIEU, Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer

Nombre de délégués en exercice :

Nombre de délégués présents :

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3



29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL**

**Mise en place des aménagements
d'hydraulique douce de la Communauté de
Communes 7 Vallées Comm
Convention d'assistance technique à maître
d'ouvrage**

Suite à l'élaboration de son programme de travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols le ruissellement et l'érosion des sols, et à l'obtention de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) de l'opération, la Communauté de Communes 7 Vallées Comm sollicite un accompagnement du Symcées, via une mission d'assistance technique, pour la mise en place des travaux d'hydraulique douce sur la vallée de la Canche au Symcées. Les travaux concernés sont situés sur les communes suivantes : Azincourt, Béalencourt, Blangy-sur-Temoise, Blingel, Eclimeux, Fillièvres, Fresnoy, Galametz, Incourt, Maisencelle, Neulette, Noyelles-Les-Humières, Rollancourt, Saint-Georges, Tramecourt, Vacqueriette-Ercquières, Vieil-Hesdin, Wail, Willeman.

La Communauté de Communes 7 Vallées Comm est maître d'ouvrage du projet. Le Symcées intervient dans le cadre d'une mission d'assistance technique, correspondant à une mission d'assistance à la passation de contrats de travaux et une mission d'assistance pour le suivi de la réalisation des travaux. La Communauté de Communes 7 Vallées Comm est propriétaire des ouvrages réalisés. La réalisation des travaux sera programmée sur 4 années (2015-2018). Le coût à charge de la Communauté de Communes 7 vallées comm lié à la mission d'assistance technique du Symcées s'élève à 10 950 euros TTC détaillés comme suit :

	Périodes de demande de versement	Montants	Recettes Symcées
Mission assistance technique	Au démarrage de la mission (signature convention)	600.00 €	07/2015
	A 50 % de la mission (fin de la 2 ^{ème} phase de travaux)	5 175.00 €	04/2017
	A 100% de la mission (Signature PV de réception travaux)	5 175.00€	04/2018
	Total	10 950.00 €	

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser le Président à signer la convention d'assistance technique avec la Communauté de Communes 7 vallées Comm ainsi que les documents relatifs au dépôt du dossier auprès des financeurs pour la prise en charge des dépenses liées à la procédure de Déclaration d'Intérêt Général.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE
Rapport adopté à l'unanimité**

REÇU LE **29 JUIN 2015** **et de la publication et de l'affichage le**

Symcées
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucquelières et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMÉZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGRIEVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard Directeur Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice :

Nombre de délégués présents :

- Titulaires : 14

- Suppléants : 3



29 JUN 2015

SOUS-PREFECTURE

de MONTREUIL-sur-MER

**Mise en place des aménagements
d'hydraulique douce de la Communauté de
Communes du Canton de Fruges**

**Convention d'assistance technique à maître
d'ouvrage**

Suite à l'élaboration de son programme de travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols le ruissellement et l'érosion des sols, et à l'obtention de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) de l'opération, la Communauté de Communes du Canton de Fruges sollicite un accompagnement du Symcées, via une mission d'assistance technique, pour la mise en place des travaux d'hydraulique douce sur la vallée de la Canche au Symcées. Les travaux concernés sont situés sur les communes suivantes : Ambricourt, Avondance, Crépy, Créquy, Embry, Fressin, Lebiez, Planques, Rimboval, Royon, Ruisseauville, Sains-lès-Fressin, Torcy.

La Communauté de Communes du Canton de Fruges est maître d'ouvrage du projet. Le Symcées intervient dans le cadre d'une mission d'assistance technique, correspondant à une mission d'assistance à la passation de contrats de travaux et une mission d'assistance pour le suivi de la réalisation des travaux. La Communauté de Communes du Canton de Fruges est propriétaire des ouvrages réalisés. La réalisation des travaux sera programmée sur 5 années (2016-2020). Le coût à charge de la Communauté de Communes de Fruges et environs lié à la mission d'assistance technique du Symcées s'élève à 11 400 euros TTC détaillés comme suit :

	Périodes de demande de versement	Montants	Recettes Symcées
Mission assistance technique	Au démarrage de la mission (signature convention)	600.00 €	03/2016
	A 50 % de la mission (fin de la 2 ^{ème} phase de travaux)	5 400.00 €	04/2018
	A 100% de la mission (Signature PV de réception travaux)	5 400.00€	09/2020
	Total	11 400.00 €	

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser le Président à signer la convention d'assistance technique avec la communauté de communes de Fruges et environs ainsi que les documents relatifs au dépôt du dossier auprès des financeurs pour la prise en charge des dépenses liées à la procédure de Déclaration d'Intérêt Général.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGRIEVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard Directeur de la Direction départementale des Territoires et de la mer (DDTM).

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents :

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Mise en place des aménagements
d'hydraulique douce de la Communauté de
Communes du Canton d'Hucqueliers**
**Convention d'assistance technique à maître
d'ouvrage**

Suite à l'élaboration de son programme de travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols le ruissellement et l'érosion des sols, et en l'attente de l'obtention de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) de l'opération, la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers sollicite un accompagnement du Symcécia, via une mission d'assistance technique, pour la mise en place des travaux d'hydraulique douce sur la vallée de la Canche au Symcécia. Les travaux concernés sont situés sur les communes suivantes : Alette, Beussent, Bezinghem, Bimont, Clenleu, Enquin sur Baillons, Hucqueliers, Humbert, Maninghem, Parenty, Preures, Quilen, St Michel-sous-Bois.

La Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers est maître d'ouvrage du projet. Le Symcécia intervient dans le cadre d'une mission d'assistance technique, correspondant à une mission d'assistance à la passation de contrats de travaux et une mission d'assistance pour le suivi de la réalisation des travaux. La Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers est propriétaire des ouvrages réalisés. La réalisation des travaux sera programmée sur 5 années (2015-2029). Le coût à charge de la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers lié à la mission d'assistance technique du Symcécia s'élève à 13 950 euros TTC détaillés comme suit :

	Périodes de demande de versement	Montants	Recettes Symcécia
Mission assistance technique	Au démarrage de la mission (signature convention)	600.00 €	09/2015
	A 50 % de la mission (fin de la 2 ^{ème} phase de travaux)	6 675.00 €	04/2017
	A 100% de la mission (Signature PV de réception travaux)	6 675.00€	09/2019
	Total	13 950.00 €	

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser le Président à signer la convention d'assistance technique avec la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers ainsi que les documents relatifs au dépôt du dossier auprès des financeurs pour la prise en charge des dépenses liées à la procédure de Déclaration d'Intérêt Général.

REQUETE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcêa)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucquelières et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

Rétablissement de la continuité écologique Barrages privés Commune d'Anvin

Choix de l'entreprise retenue

Dans le cadre du programme de restauration de la continuité écologique (en application des dispositions de l'article L.214-17 du code de l'environnement) des cours d'eau du bassin versant de la Canche, le Symcêa en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, a procédé à une consultation relative à la réalisation des travaux concernant les barrages privé d'Anvin (Ternoise).

La commission consultative, réunie le 15 juin 2015, a émis un avis favorable quant à la candidature de l'entreprise **SAS PATOUX**.

L'offre financière des travaux est fixée à 432 503.70 euros TTC.

Le plan de financement prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est de 50% (216 251.85 euros) par l'Agence de l'eau Artois Picardie et de 50% (216 251.85 euros) par les fonds européens (Interreg V).

Il est demandé au conseil syndical d'autoriser le Président du Symcêa à consulter les partenaires financiers.

L'acte d'engagement sera notifié à l'entreprise après accords écrits des financeurs pressentis.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le**

et de la publication et de l'affichage le

Symcêa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

SOUS-PREFECTURE

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et Monsieur Philippe DUCROCQ délégués représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et Monsieur Jean Claude DARQUE délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMÉZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et Madame Florence RICART, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; Monsieur Jean-Luc FAYE, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ et Monsieur Daniel BONNELLE, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Jean-François RAPIN et Monsieur Hubert DEGRIEVE, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par Madame PREVOST.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

**Rétablissement de la continuité écologique
Commune de BOUBERS SUR CANCHE**

Choix du maître d'œuvre

Dans le cadre du programme de restauration de la continuité écologique (en application des dispositions de l'article L.214-17 du code de l'environnement) des cours d'eau du bassin versant de la Canche, le Symcées en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, a procédé à une consultation relative à la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre complète concernant les aménagements des barrages communaux de Boubers sur Canche.

La commission consultative, réunie le 15 juin 2015, a émis un avis favorable quant à la candidature du bureau d'étude BIEF-CARICAIE.

L'offre financière de la mission est fixée à 29 208 euros TTC.

Le plan de financement prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est de 80% (23 366.40 euros) par l'Agence de l'eau Artois Picardie et de 20% (5841.60 euros) par la commune de Boubers sur Canche

Il est demandé au conseil syndical d'autoriser le Président du Symcées à consulter les partenaires financiers.

L'acte d'engagement sera notifié à l'entreprise après accords écrits des financeurs pressentis.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcées
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcëa)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMÉZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pemois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

Mise en oeuvre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI d'intention)

Marché d'étude

Pour faire suite à la délibération en date du 12 mars dernier relative au groupement de commande DDTM/Symcëa dans le cadre de l'étude pour le PAPI d'intention Canche, une procédure d'appel d'offre s'est déroulée jusqu'au 20 avril dernier. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 10 juin 2015 afin d'analyser et de sélectionner l'offre la plus appropriée. Le bureau d'études Hydratec a été sélectionné meilleure offre pour un montant global de l'étude (PAPI pour le Symcëa et PPR pour la DDTM) à 486 624.00€ TTC. Le coût relatif à l'étude PAPI seule s'élevant à 309 625.00 TTC (y compris et sous réserve d'utilisation des tranches conditionnelles).

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider la proposition de la CAO du groupement de commande pour l'attribution du marché au Bureau d'études Hydratec et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention cadre validant le partenariat de l'Etat, l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental du Pas de Calais. La Région Nord Pas Calais participe financièrement à ce projet mais n'est pas signataire de la convention.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcëa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

GEMAPI

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) attribue aux communes, à compter du 1^{er} janvier 2016 (report selon amendement à la loi NOTRE, au 1^{er} janvier 2018), la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), bloc de compétences comprenant les missions suivantes, définies à l'article 211-7 du Code de l'Environnement (alinéas 1, 2, 5 et 8):

- Aménagement d'un bassin hydrographique ;
- Entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- Défense contre les inondations et contre la mer ;
- Protection et restauration des milieux aquatiques.

Fort de ce savoir-faire et de ses expériences et dans le cadre d'un échange permanent avec ses EPCI membres, le Symcécia a engagé dès la fin 2014, un dialogue territorial autour de la mise en place de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Canche. Il a également largement échangé avec les structures de gestion des bassins limitrophes (Symsageb et Institution interdépartementale de l'Authie).

Le Symcécia a produit une contribution en réponse au projet de la mission d'appui technique de bassin constitué depuis février 2015.

La présente délibération a pour objectif de réaffirmer le point de vue du Conseil du Symcécia et des EPCI membres soit :

- Compte-tenu de l'état des lieux réalisé sur le bassin depuis janvier 2015 et reporté à la note transmise, **il est constaté que la GEMAPI est d'ores et déjà exercée par les EPCI** ; en partie par transfert au Symcécia, pour l'entretien et la restauration des cours d'eau ainsi que pour les opérations relatives à la continuité écologique ; ces actions correspondent à une part majeure de la GEMA hormis la gestion des zones humides pour laquelle le Symcécia a une bonne connaissance et participe déjà à certaines opérations ; l'autre partie de la GEMAPI, la Prévention des Inondations et défense contre la mer, est exercée directement par les EPCI et inclue également la prévention du ruissellement et de l'érosion des sols, indissociable de la gestion du risque d'inondation, compte-tenu de la sensibilité du bassin à ces phénomènes et des épisodes connus ayant engendré des inondations dans les zones à enjeux ;

- **la loi MAPTAM apparait comme une réelle opportunité pour le Symcécia et ses EPCI membres d'optimiser davantage la gestion du grand cycle de l'eau enclenchée depuis 2008**, en envisageant une cohérence globale et une mutualisation notamment pour améliorer la gestion des risques d'inondation ; il faut souligner que cette question a été anticipée dès 2013 soit avant la loi MAPTAM, par l'élaboration d'un dossier de candidature à un PAPI d'intention. Il s'agit également d'une continuité à l'animation territoriale proposée depuis 2008 pour l'élaboration des programmes d'hydraulique douce. Ainsi en tant que porteur du PAPI d'intention, le Symcécia assure d'ores et déjà une mutualisation de l'ingénierie et une coordination pour la protection des biens et des personnes face aux inondations ;

- **Ces arguments montrent que les EPCI confirment la légitimité du Symcécia pour coordonner et mettre en œuvre les actions dans ces domaines des milieux aquatiques et de**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3

- la prévention des inondations (grand cycle de l'eau) ; Aujourd'hui, au terme d'une première concertation auprès des EPCI du bassin, le schéma d'exercice de la compétence GEMAPI est globalement validé à l'exception de la question liée aux risques littoraux qui doit être poursuivie et approfondie ;

- Dans ce sens, le Symcécia souhaite poursuivre à la fois son rôle de coordination, d'information, de sensibilisation, de concertation lié à la mise en œuvre du SAGE, avec l'animation de la CLE et du Comité de baie ; Les EPCI membres souhaitent également que le Symcécia assure la maîtrise d'ouvrage pour l'exercice de la GEMAPI.

- Fort de ces différentes remarques et de ces arguments pour conduire les missions GEMAPI sur le bassin de la Canche, le Symcécia s'oppose à la proposition de la mission d'appui technique de bassin pour la création d'un seul grand EPTB pour les fleuves côtiers d'opale. Cette position est partagée par les autres structures des bassins concernés et n'a pas évolué depuis la contribution collective rédigée par les présidents des structures Boulonnais, Canche et Authie en octobre 2014.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcécia
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

29 JUIN 2015

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcëa)**

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le quinze juin à seize heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2015.

Etaient présents :

Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Henri BOITEL** délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER** et **Monsieur Serge DE HAUTECLOCQUE** délégués représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Christophe COFFRE** et **Monsieur Philippe DUCROCQ** délégués représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Daniel FASQUELLE** et **Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes d'Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, **Monsieur Alain CARLIER**, **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Daniel JUMEZ** et **Monsieur Thierry CAZIN** délégués représentant la communauté de communes de la région du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYEZ et **Madame Florence RICART**, délégués représentant la communauté de communes de la région de l'Atrebatie ; **Monsieur Jean-Luc FAYE**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; **Monsieur Jean-Claude HABERT** et **Monsieur Claude GOSSELIN**, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; **Monsieur Serge MAGNIEZ** et **Monsieur Marc RICART**, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Madame Pierrette DUEZ** et **Monsieur Daniel BONNELLE**, délégués représentant la communauté de communes des Deux Sources ; **Monsieur Jean-Claude POURTAU**, **Monsieur Jean-François RAPIN** et **Monsieur Hubert DEGREVE**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Antoine BOLLART** et **Monsieur Bernard TAFFIN**, délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées comm ; **Monsieur Alain VIDAL** et **Monsieur Jean LEBAS**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, délégué représentant la communauté de communes de Desvres et Samer.

Autres présents :

Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur le Sous-Préfet représenté par **Madame PREVOST**.

Monsieur Bernard MATHON, Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 14
- Suppléants : 3



**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

**Projet de restauration du site « La Cascade »
à Estrée-Wamin; Propriété de M et Mme
Hughes**

Délégation de maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre du développement de l'activité pêche à la mouche et de l'agrandissement d'un plan d'eau sur le site d'une ancienne cressonnière sur la commune d'Estrée Wamin, et suite aux avis de la CLE, du Symcëa et de la DDTM, il est proposé aux membres de l'assemblée que le symcëa prenne la délégation de maîtrise d'ouvrage afin de présenter le dossier Loi Eau et la Déclaration d'intérêt général et obtenir l'arrêté préfectoral pour la réalisation des travaux.

En effet, pour être en conformité avec la loi sur l'eau et le SAGE, ce projet doit faire l'objet d'une déclaration d'intérêt général et être porté par une collectivité ou un EPCI et doit justifier d'une plus-value environnementale compte tenu de l'agrandissement d'un plan d'eau.

Ce projet comprend :

- La renaturation du ruisseau (sur la zone de l'étang) et la pose d'un pont cadre.
- La recharge granulométrique de la Canche sur la propriété de Monsieur et Madame HUGHES
- Mise en place d'un moine hydraulique au niveau du débit de fuite de l'étang
- Plantation sur la « zone est » de la route (périmètre de captage)
- Destruction d'un seuil agricole sur le ruisseau situé à l'est du plan d'eau.
- Recharge granulométrique sur le ruisseau situé à l'est du plan d'eau.
- Mise en place de protections périphériques et d'abreuvoirs sur la pâture cadastrée 0396-OA (en aval de la propriété de Monsieur et Madame HUGHES) sous réserve d'acceptation du propriétaire et/ou exploitant.

Le financement de ce projet est entièrement à la charge du propriétaire. Pour le suivi de l'enquête, le temps passé par les techniciens sera également financé par le propriétaire à raison de 5 jours.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication et de l'affichage le**

Symcëa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents